

# Appel de dossier / 2010

Date limite: 31 janvier 2010 /

Programmes: 1-RÉSIDENCES D'ARTISTES 2-PUBLICATIONS 3-EXPOSITIONS

## 1-RÉSIDENCES D'ARTISTES

Les artistes sont invités à nous présenter leur projet de résidence utilisant le traitement numérique de l'image et l'impression numérique grand format dans un contexte de recherche et de création en art actuel. Par ces résidences, les artistes redéfinissent l'intervention numérique, développent de nouvelles écritures artistiques et apportent ainsi une contribution importante aux enjeux actuels de l'image et au développement de la discipline. Les projets qui proposent des points de vue novateurs sur la pratique et engendrent des déplacements significatifs par rapport aux pratiques traditionnelles de l'image sont privilégiés.

## 2-PUBLICATIONS

Les artistes, les auteurs et les commissaires sont invités à nous présenter leur projet de livre. Nous considérons le livre comme un espace de création artistique et littéraire à investir, un espace autonome, qui laisse place à l'innovation, aux déplacements de sens, aux hybridations, aux interfaces et à la recherche créatrice.

Notre programme éditorial se divise en trois catégories de publications:

- A) - Des projets de création artistique utilisant le livre comme véhicule et objet d'art (livre d'artiste, livre hors normes, etc.);
- B) - Des monographies sur le travail d'artistes visuels;
- C) - Des livres de plus grande envergure qui font le point sur un sujet actuel en art contemporain.

### **3-EXPOSITIONS**

Les artistes et les commissaires sont invités à nous présenter leur projet d'exposition. Le Centre produira une publication couleur accompagnant chaque exposition. Le cachet CARFAC/RAAV est versé aux artistes. La salle d'exposition est vaste (50X30pi. 15X9m, plafonds à 11pi. 3.4m) et est située au centre-ville d'Alma. Le centre d'exposition est ouvert à l'ensemble des pratiques en art actuel, tout en soutenant plus particulièrement les projets apportant une réflexion aux discours en art contemporain numérique. Cet espace d'essai est offert aux artistes afin de favoriser l'émergence de pratiques transversales et novatrices.

#### **VOTRE DOSSIER DOIT COMPRENDRE :**

- 1- Indiquez clairement en entête pour quel programme vous appliquez (Programmes : 1-Résidences d'artistes; 2-Publications; ou 3-Expositions.)
- 2- Indiquez clairement en entête si vous avez plus ou moins de 35 ans.\*
- 3- La description du projet (maximum: 1 page).
- 4- La démarche artistique (maximum: 1 page).
- 5- Le Curriculum vitae (maximum: 3 pages).
- 6- La documentation visuelle\*\* : images imprimées sur du papier standard.
- 7- Publications : s'il y a des collaborateurs au projet (auteur (s) ou autre), description des collaborateurs, curriculum vitae des collaborateurs, exemples de textes.
- 8- Si le retour du dossier est souhaité: une enveloppe de retour pré affranchie.
- 9- Les dossiers reçus par courriel ne seront pas acceptés.

**Postez avant le 31 janvier 2010\*\*\*** (le timbre de poste faisant foi) à :

Centre SAGAMIE  
50, rue St-Joseph  
C.P. 517  
Alma, Québec

Canada  
G8B 5W1

### **\* ARTISTES ÉMERGENTS**

SVP indiquez clairement au début de votre dossier si vous avez plus ou moins de 35 ans. Les artistes émergents (35 ans et moins) seront comparés entre eux par le comité de programmation et il en sera de même pour les artistes ayant une plus longue feuille de route (plus de 35 ans), ceci afin d'aider une relève artistique à intégrer le réseau des centres d'artistes autogérés.

### **\*\* DOSSIER VISUEL IMPRIMÉ**

Notez qu'il est maintenant obligatoire de nous envoyer l'ensemble de votre dossier imprimé sur des feuilles de papier standard: le Curriculum vitae, la démarche artistique, le projet, et surtout votre dossier visuel. Il est donc important d'imprimer toutes les images soumises à l'appui de votre dossier. Vous êtes libre de mettre une ou plusieurs images par page, ou d'inscrire des informations sur les projets avec vos images. SVP présentez les vidéos sur DVD et, si possible, veuillez imprimer sur papier quelques images tirées de vos vidéos, afin de permettre au comité de programmation d'avoir une référence rapide à votre dossier visuel.

### **\*\*\* QUELQUES PLACES DE RÉSIDENCE SONT DISPONIBLES POUR LES MOIS DE JANVIER À JUIN 2010.**

Les artistes qui désirent réaliser leur projet de résidence au cours de cette période sont priés de nous faire parvenir leurs dossiers le plus tôt possible, **avant même la date limite du 31 janvier 2010**. Ces dossiers seront traités en priorité dès réception. SVP inscrire visiblement sur l'enveloppe, le ou les mois qui vous intéressent. Par exemple comme ceci: SVP TRAITEMENT PRIORITAIRE: MARS, AVRIL ou MAI 2010.

Aidez-nous à faire connaître le centre SAGAMIE : faites suivre ce message à des centres et des artistes de votre connaissance.

Visitez le **BLOG** du Centre SAGAMIE à l'adresse suivante:

<http://www.centresagamie.blogspot.com>